



AFFECTATIONS INADAPTEES

LES PERSONNELS EN SUBISSENT LES CONSEQUENCES

Avant même son arrivée à l'établissement à 17h40, le prévenu présentait déjà un comportement particulièrement agité et violent nécessitant une vigilance accrue d'ailleurs l'équipe de police est arrivée à notre établissement à deux escortes.

Malgré un profil manifestement difficile à gérer, celui-ci a été orienté vers notre maison d'arrêt.

Dès sa prise en charge, il a été placé dans un sas sécurisé dans l'attente d'une gestion adaptée. ***La situation a nécessité la mobilisation de plus d'une vingtaine de personnes : policiers, pompiers, personnel médical et agents de la structure.***

L'individu a également dégradé le sas durant sa prise en charge. Nous tenons à signaler que les collègues de nuit sont arrivés le plus rapidement possible une fois qu'ils ont été prévenus et que le personnel d'après-midi est resté en soutien pendant toute la gestion de l'individu surtout qu'un deuxième arrivant étant pris en charge pendant cet incident.

Après plusieurs phases de sécurisation, il a été escorté aux urgences vers 21h40 afin d'être examiné par un psychologue. Lors de son installation sur le brancard à l'hôpital, une dizaine de personnes ont dû intervenir pour le maîtriser et l'attacher.

Une infirmière a reçu un coup au cours de cette intervention.

Le bureau local FO Justice MA Cherbourg en Cotentin pose quelques questions :

Les magistrats connaissent-ils réellement les capacités et les limites de notre établissement ?

Comment peut-on affecter un prévenu ayant nécessité des moyens humains considérables pour être contenu dans une structure qui n'est manifestement pas adaptée à ce type de profil ?

Pendant que les personnels gèrent la violence, le stress, l'épuisement et les risques quotidiens, un message est envoyé pour demander "comment va-t-il ?".

Mais la véritable question est aussi celle de l'état de l'ensemble des personnels confrontés à cette intervention : « Les agents mobilisés, l'infirmière agressée, les personnels amenés à gérer quotidiennement ce profil, les équipes exposées à ce niveau de danger ? »

Et rajoutons également que la famille du prévenu était présente devant l'établissement durant cette intervention, dans un contexte déjà particulièrement tendu.

Le bureau local FO Justice MA Cherbourg en Cotentin remercie l'ensemble des intervenants mobilisés — policiers, pompiers, personnels médicaux, agents et responsable greffe — pour leur professionnalisme et leur sang-froid dans une situation tendue.

Nous remercions également la direction, restée présente aux côtés des deux agents à l'hôpital, pour le soutien apporté aux personnels.

Le bureau local FO Justice MA Cherbourg en Cotentin exige le transfert de cet individu vers un établissement plus adapté, la structure actuelle étant inadaptée à son profil violent et au placement en dortoir collectif.

Le bureau local FO Justice MA Cherbourg en Cotentin demande également qu'une gratification soit accordée aux agents de nuit ainsi qu'aux personnels du service du soir restés au-delà de leur service afin de venir en soutien à leurs collègues lors de cette gestion particulièrement difficile.

Aujourd'hui, il est urgent que la réalité du terrain soit entendue.

Les personnels pénitentiaires ne peuvent plus être la variable d'ajustement de décisions prises sans considération des risques humains et sécuritaires encourus dans nos établissements.

SLP FO Justice MA Cherbourg

Le : 08/05/2026/

